

## MODIFICATION DU PACS

### Pièces à fournir

- La photocopie recto et verso d'une **pièce d'identité** (CNI ou passeport en cours de validité).
- La convention modificative datée et signée (cerfa 15791\*01 à télécharger)

**IMPORTANT : Toute fausse déclaration est susceptible d'engager votre responsabilité pénale.**

### Cas particuliers

#### SI MODIFICATION SUITE A UN CHANGEMENT D'ETAT CIVIL :

- Vous devez produire une pièce d'identité actualisée ou une copie intégrale d'acte de naissance.